Les Groupes de travail nationaux se composent de parties prenantes de l'administration centrale et du secteur public qui ont un intérêt mutuel pour le suivi et l'analyse des capitaux privés. Elles coopèrent afin d'harmoniser des initiatives liées, de réduire la lassitude face aux enquêtes et d'optimiser l'utilisation de ressources financières et humaines peu abondantes.

Les Groupes de travail nationaux sont généralement dirigés par les Banques centrales (bien que d'autres organismes remplissent cette fonction dans certains pays, tels qu'un Bureau national des statistiques ou un Ministère clé). Ces groupes intègrent habituellement les Organismes de promotion des investissements et peuvent parfois impliquer les ministères des finances et autres ministères concernés, ainsi que des associations du secteur privé. Ils peuvent être officiels ou informels et reposer sur un accord indiquant les rôles, responsabilités et contributions financières ou en nature de chaque participant.

Il convient que le Groupe de travail national sensibilise les entreprises et les banques commerciales à l'objectif et aux avantages de ces exercices. Il doit aussi maintenir la mémoire institutionnelle des meilleures pratiques pour la mise en œuvre des enquêtes et l'aptitude à évaluer ses propres capacités et besoins dans ce domaine, ainsi qu'à renforcer les systèmes destinés à faciliter la coordination entre ses membres.

Le Groupe doit identifier les besoins en ressources humaines ; recruter, former et fidéliser un effectif adapté, ainsi que séquencer les tâches de manière à faciliter une bonne planification et à assurer la diffusion des données et de l'analyse aussi ponctuellement que possible.

Il convient que le Groupe exécute efficacement le processus de mise en œuvre des enquêtes, qui exige une forte densité de travail : administration des questionnaires, protection de la confidentialité, visites d'entreprises, gestion du suivi et stockage des retours de questionnaires.

Téléchargements

- Suivi et analyse de l'investissement étranger : comment bâtir des institutions viables
- Suivi de la dette extérieure du secteur privé : considérations et défis (chapitre 4)

Une nouvelle version du Manuel des GTN est en cours d'élaboration. Si vous disposez d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, consultez le site du PRC CPE pour obtenir la version actuelle.

Vous pouvez aussi nous contacter pour plus d'informations.